



LA RAISON D'ÊTRE DE VOTRE CONSEIL RÉGIONAL. (4^{ième} volet/4)

- 1) Organiser des services et des activités destinés aux membres de la région ;
- 2) Favoriser le recrutement de nouveaux membres;
- 3) Bien informer ses membres par le biais des médiums suivant : Le Reflet, le courrielleur et le site web [AQRQ](http://aqrp.ca)
- 4) S'impliquer dans la défense des droits de nos aînés tout en étant accompagné par le comité de défense des droits sous la gouverne du comité exécutif du CA de l'AQRQ.

La mission première de l'AQRQ consiste à être le maître d'œuvre de la promotion et de la défense des droits et des intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux de ses membres et de l'ensemble des aînés du Québec. Sous cette rubrique, votre conseil régional s'engage à:

- ❖ Recevoir toute demande d'information ou de support concernant la défense des droits. Vous pouvez nous rejoindre en utilisant l'adresse courriel suivante.
laval@aqrp.ca
- ❖ Prendre le temps de recevoir la préoccupation qui nous est adressée par un membre.
- ❖ Si cette requête est d'ordre spécifique à notre région, notre implication pourrait être de premier plan.
- ❖ Si la requête est d'ordre plus général et touche les grands enjeux couverts par notre comité exécutif, afin d'assurer un accompagnement adéquat à la personne requérante, nous nous engageons à consulter le comité exécutif de l'AQRQ qui reçoit toutes les demandes émanant du Québec ce qui lui permet de cumuler une expérience et compétence à ne pas négliger.

Notre équipe étant entièrement bénévole, le seul moyen pour nous rejoindre est de prendre quelques minutes pour nous adresser vos préoccupations et/ou commentaires d'ordre général en utilisant la même adresse.

laval@aqrp.ca

Raymond Rochette
Président conseil régional AQRQ Laval
laval@aqrp.ca

- ❖ Espérant que la lecture de l'ensemble de ces quatre pages, aura su vous intéresser et vous apporter un éclairage de premier niveau sur ce que sont l'AQRQ et ses conseils régionaux.